



FRÉDÉRIC CACHELOU
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES
PISCICULTEURS DU SUD-OUEST
(SPSO)

PDM – Comment l'activité piscicole est-elle structurée en Nouvelle-Aquitaine ?

F. C. – Ce sont principalement des micro-entreprises à caractère familial, éparpillées un peu partout dans la région. On rencontre aussi quelques rares « grosses unités » (10 personnes ou plus) mais pour l'instant aucune structure géante. Ici, la concentration se fait sous forme de coopératives comme Aqualande, le leader national de la production de truite qui regroupe plusieurs piscicultures familiales.

PDM – Est-ce une période charnière pour les piscicultures régionales ?

F. C. – Comme beaucoup de professions, nous devons relever de nombreux défis. Nos installations, qui ont maintenant entre 75 et 100 ans, doivent être modernisées pour rester compétitives mais surtout pour s'adapter au changement climatique. Les évolutions environnementales sont déjà visibles, avec une diminution de l'eau dans les rivières et une augmentation de la température. Pour pallier ces problématiques, il faut investir dans des installations adaptées : ombrages, filets, systèmes d'aquaculture en recirculation (RAS) où l'eau est filtrée et réoxygénée avant de retourner dans les bassins...

Dominant le marché français, tant en production qu'en transformation, les 155 piscicultures de Nouvelle-Aquitaine doivent se réinventer pour pérenniser leur activité. Frédéric Cachelou, président du SPSO, fait le point avec PDM.

“ Nos installations doivent être modernisées pour rester compétitives. ”

PDM – Comment financer cette modernisation ?

F. C. – Les sommes en jeu sont très importantes à l'échelle de notre « petite » profession. On parle d'un montant entre 40 et 50 millions d'euros uniquement pour les structures de production. Malheureusement, les aides publiques sont de plus en plus rares. Le fonds européen Feampa est quasiment épuisé alors qu'il doit nous financer jusqu'à fin 2027 !

PDM – Cette activité est-elle soutenue par les pouvoirs publics dans l'ensemble ?

F. C. – Le combat pour un pisciculteur n'est pas d'augmenter sa production mais de pouvoir maintenir les autorisations de production qu'il avait dans le passé. L'un des plus grands défis que nous devons relever est celui du renouvellement des autorisations administratives d'exploitation qui arrivent à leur terme. Nous ne demandons pas l'assouplissement des règles mais de la gestion administrative par les services de l'État. Les exigences sont de plus en plus fortes. Certaines sont justifiées, pour protéger le milieu naturel. D'autres sont excessives, avec des délais d'instruction horriblement trop longs : deux, trois, voire quatre ans !

PDM – Comment voyez-vous le développement de projets comme celui de Pure Salmon (lire dans PDM n° 229, p. 33) dans le Médoc ?

Nouvelle-Aquitaine :

1/3
de la production
française de truite

3/4
des œufs
de truites

100 %
du caviar français,
3^e producteur
mondial

2/3
des alevins
de poissons marins

2/3
de la transformation
de la truite

F. C. – Nous sommes vigilants. Les points d'inquiétude majeurs sont les risques de pollution du milieu naturel de ce type de projets qui n'ont pas encore fait leurs preuves ; les risques sanitaires d'importation de maladies qui pourraient atteindre nos élevages et enfin les effets sur l'équilibre des marchés. 10 000 tonnes de plus, c'est quasiment doubler la production régionale !

Mais au-delà, nous craignons également que le développement d'une grosse usine à saumon dans la région vienne ternir l'image de notre profession qui n'est pas du tout sur le même modèle.

Enfin, nous verrions aussi d'un mauvais œil qu'un projet comme Pure Salmon soit aidé à hauteur de plusieurs millions d'euros quand il n'y a plus un sou pour soutenir nos petites structures dans leur modernisation. Nous voulons être logés à la même enseigne, que ce soit au niveau des aides comme de l'instruction des dossiers administratifs. C'est une question d'équité. ■

Les piscicultures du Sud-Ouest sont généralement de petites entreprises familiales, sur un modèle extensif, qui s'insèrent harmonieusement dans le paysage.

